



## COMMUNIQUE DE PRESSE Septembre 2018

*La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) fête ses 10 ans*

### **La filière industrie extractive de l'UNICEM répond présente à l'appel de la FRB, réaffirmant ses engagements en faveur de la préservation et de la revalorisation des écosystèmes**

*Fondée il y a 10 ans, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) rappelle, à l'occasion de cet anniversaire, combien il est urgent et indispensable de favoriser des comportements sociaux et économiques favorables aux écosystèmes naturels. La Fondation appelle ainsi ses partenaires, ainsi que le grand public, à poursuivre leurs efforts face à ces enjeux environnementaux.*

#### **Exploitation de carrières : 30 ans d'actions concrètes en faveur de la biodiversité**

Les professionnels de l'extraction se sont engagés depuis plus d'une trentaine d'années dans des démarches environnementales permettant de concilier les enjeux économiques de l'activité avec le maintien, et même la reconquête de la biodiversité sur les sites et dans les territoires d'accueil. C'est donc en toute logique que l'UNICEM et l'UNPG répondent présentes à l'appel de la FRB, réaffirmant les engagements de la profession, à savoir, mobilisation des adhérents, amélioration des connaissances et promotion du génie écologique sur les sites.

Au-delà du cadre légal des conditions d'exploitation, l'industrie extractive mène des travaux afin de développer un véritable savoir-faire pour comprendre et s'adapter au fonctionnement des écosystèmes. Ainsi, les procédures de préservation de l'environnement naturel et le respect des bonnes pratiques appliquées par les carriers, permettent non seulement de préserver les espèces présentes mais, dans plusieurs cas, d'aboutir à un gain de biodiversité.

Tout au long de la vie de la carrière, un programme précis est établi avec les pouvoirs publics et les parties prenantes (collectivités locales, associations,...) afin de préserver les écosystèmes du site et de restaurer, voire de créer, des espaces favorables à la faune et la flore :

- Avant : à travers les diagnostics écologiques des milieux naturels réalisés lors de la phase exploratoire, de l'étude d'impact environnemental et la procédure d'autorisation ;
- Pendant : avec la gestion quotidienne de la biodiversité ; l'exploitation est menée en parallèle avec la restauration progressive des espaces naturels ;
- Après : le site est réaménagé au bénéfice de la biodiversité (création de zones humides, maîtrise des espèces invasives, gestion et suivis écologiques...)

## Un engagement reconnu par les instances françaises de la biodiversité

Cet engagement ainsi que la mobilisation des industriels du secteur en faveur de la biodiversité sont reconnus par les instances françaises. L'UNPG et l'UNICEM siègent dans plusieurs comités d'orientation de l'Agence Française pour la biodiversité (AFB). **Le syndicat est membre du comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)**, membre du comité national de la biodiversité (CNB) et des comités régionaux.

En 2017, le comité national de suivi de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité a renouvelé pour une durée de 3 ans la reconnaissance SNB accordée à l'UNPG dès 2012.

---

### **A propos de l'UNICEM**

*L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros). Pour en savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)*

### **A propos de l'UNPG**

*L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 400 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)*

---